



HAL
open science

La céramique

Guillaume Florent, Agnieszka Wilusz

► **To cite this version:**

Guillaume Florent, Agnieszka Wilusz. La céramique. SRA Picardie. Hélène Assémat, Rieux, Oise (60), “ RD 200 ”, Rapport final d’opération d’archéologie préventive, SRA Picardie, pp.144-167, 2009. hal-03605752

HAL Id: hal-03605752

<https://hal.science/hal-03605752>

Submitted on 12 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

II.6. Études du mobilier archéologique

II.6.1. La céramique

Guillaume Florent et Agnieszka Wilusz

II.6.1.1. Caractérisation

Les catégories céramiques

La définition d'une catégorie céramique repose sur la convergence de trois critères principaux : la technique, la fonction et la forme. Dix catégories ont été reconnues à Rieux. La découverte de terre sigillée (TS) et de céramique fine (FIN) doit assurément être imputée à un phénomène de résidualité. Ces catégories sont donc simplement mentionnées dans le tableau déclinant les codes qui leur sont attribuées sans revenir sur leur définition (*Tab. 1*).

Code	Signification	Typologie	Référence bibliographique
TS	terre sigillée		
GLT	céramique glaçurée de table		
GLT1c	céramique glaçurée très décorée		
GR	grès		
FIN	céramique façonnée à la main destinée à la consommation et au service		
FRB	céramique fine régionale sombre		LEGOUX, LEGOUX 1978
CC	céramique commune claire	Rieux	
CC3	céramique commune claire peinte		
CC3a	céramique commune claire peinte, engobe poli		
CS	céramique commune sombre		
MO	mortier	Rieux	
MO2	mortier avec engobe rouge		
RUA	céramique rugueuse claire	Rieux	
RUB	céramique rugueuse sombre	Rieux	
MD	céramique façonnée à la main destinée à la cuisson		
IND	catégorie indéterminée		

Tableau 1 - Signification des codes employés pour désigner les catégories et typologies de référence.

Définition des catégories

La céramique glaçurée de table (GLT)

Cette catégorie est caractérisée par l'application d'un revêtement glaçuré à base de plomb sur tout ou partie du récipient. Au préalable, la vaisselle de table peut recevoir un engobe blanc sur la face visible (GLT1a) ou sur les deux faces (GLT1b). La céramique *très décorée* (GLT1c) associe la dimension chromatique permise par le jeu des engobes argileux et des pigments introduits dans la glaçure, à des décors en relief ou estampés. Le répertoire de la céramique glaçurée de table est prioritairement consacré au service et à la consommation des boissons et comporte donc des cruches, des coupes et des gobelets.

Le grès (GR)

La fabrication de grès nécessite l'usage d'une argile ayant naturellement tendance à vitrifier. Elle acquiert de la sorte des qualités supérieures d'imperméabilité. Le répertoire des grès se compose principalement de récipients destinés à la consommation des boissons, à savoir des coupes, des gobelets et des cruches.

La céramique fine régionale sombre (FRB)

La vaisselle classée au sein de cette catégorie a fait l'objet d'un polissage soigné et d'une cuisson en mode B, responsables de l'aspect de surface gris à noir des productions. Son répertoire est essentiellement composé de gobelets biconiques ornés de décors imprimés à l'aide de poinçons ou estampés à la molette.

La céramique commune claire (CC)

La céramique commune claire désigne des récipients issus d'une cuisson en mode A et destinés au service des boissons. La surface peut bénéficier d'un traitement allant du simple engobe (CC2) à l'engobe poli (CC3a). Des décors géométriques peints ornent également de façon récurrente la panse et le bord des cruches (CC3).

La céramique commune sombre (CS)

La notion de céramique commune sombre est, au même titre que la notion de céramique commune claire, employée dans un sens restrictif. En effet, afin de garantir un maximum de cohérence fonctionnelle au sein de chaque catégorie, la céramique rugueuse sombre a été classée à part. Par conséquent, la dénomination de céramique commune sombre est prioritairement appliquée à des récipients issus d'une cuisson en mode réducteur, à surface lissée ou partiellement polie et épargnés par le feu de l'âtre. Son répertoire comprend surtout des cruches.

Les mortiers (MO)

Les mortiers sont des récipients ouverts, souvent dotés d'une collerette et d'un bec verseur. Ils ont subi une cuisson conduite en mode oxydant. Certains d'entre-eux sont revêtus d'un engobe (MO2). Ils servent à piler les aromates et les divers ingrédients entrant dans la composition des assaisonnements et des sauces.

La céramique rugueuse claire (RUA)

L'expression « rugueuse » signale l'absence de soin particulier dont a fait l'objet la surface de cette vaisselle destinée à la cuisson des aliments. La teinte de la surface, aux endroits épargnés par l'usage, est jaune chrome clair à brun orange clair et procède donc de la nature globalement oxydante de l'atmosphère au cours de la phase terminale de la cuisson des récipients. Elle est assez rarement rehaussée de touches de peinture (RUA1). Les seules formes rencontrées à Rieux et incluses dans cette catégorie consistent en pots à cuire.

La céramique rugueuse sombre (RUB)

La céramique rugueuse sombre est le pendant de la céramique rugueuse claire, c'est-à-dire qu'elle partage son aspect brut, son répertoire formelle et sa destination. Cependant, elle a été soumise à une cuisson en mode B et présente, par conséquent, une surface grise à noire.

La céramique modelée (MD)

La céramique modelée est façonnée à la main et dédiée à la cuisson des aliments.

Définition des groupes de pâtes

Un même groupe de pâtes peut se rencontrer au sein de plusieurs catégories (*Tab. 2*). Les traitements de surface et les décors n'ayant pas ou peu d'influence sur la nature de la pâte, ils sont pris en compte dans le classement par catégorie céramique. Par contre, l'atmosphère de cuisson est un critère technique ambivalent car elle peut modifier de façon drastique la nature intrinsèque de la pâte tout en influant sur le classement d'un objet au sein d'une catégorie céramique donnée. C'est pourquoi, la définition des groupes de pâtes intègre parfois la mention des couleurs de la surface (S) et de la pâte (P) en partie dépendantes de la conduite de la cuisson tout en excluant les critères techniques plus extrinsèques évoqués ci-dessus²⁸. Le concept de *fabric*, cher aux Anglais mais que nous rejetons, résulte donc de l'association d'une catégorie céramique et d'un groupe de pâtes. De ce fait, il mêle indistinctement les qualités extrinsèques et intrinsèques de l'artéfact analysé. Pour finir, la définition des groupes de pâtes s'appuie également sur une description des inclusions : couleur, fréquence (rare 1-2 % ; clairsemé : inférieur à 10 % ; modéré ; abondant : supérieur à 30 %), taille (petit : inférieur à 0,25 mm ; moyen ; gros : supérieur à 0,6 mm), nature²⁹.

28 Afin d'objectiver au maximum la description des couleurs, celles-ci sont appréciées en se référant au *Guide philatélique Michel*.

29 Méthode d'analyse fortement inspirée de ORTON *et alii* 1993, pp. 67-75 et pp. 231-241.

Code	Signification	Catégories	Référence bibliographique
AR	groupe de pâtes argonnais	TS	VILVORDER 1997, p. 183
CG	groupe de pâtes du Centre de la Gaule	TS	
A	groupe de pâtes A	FRB, CC, RUB	
B	groupe de pâtes B	CC, RUA	
C	groupe de pâtes C	CC, RUA, RUB	
D	groupe de pâtes D	CC, MO, RUA	
E	groupe de pâtes E	CC, MO, RUA	
F	groupe de pâtes F	CC, RUA	
G	groupe de pâtes G	GLT, CC, CS, MO, RUA	
H	groupe de pâtes H	CC, RUA, RUB	
I	groupe de pâtes I	FRB, RUB	
J	groupe de pâtes J	GR	

Tableau 2 - Signification des codes employés pour désigner les groupes de pâtes.

Les dix groupes de pâtes mis en évidence à Rieux sont très inégalement représentés. La plupart ne se manifestent que par un très faible nombre d'individus, au cours des quatre horizons qui ponctuent l'occupation du site et n'ont aucun intérêt du point de vue quantitatif. Cependant, leurs occurrences même faibles, peuvent s'avérer être de bons indicateurs chronologiques. D'autre part, tous les échantillons observés partagent un certain nombre de traits communs et récurrents qui suggèrent l'utilisation de matières premières apparentées et certainement issues de formations géologiques voisines, ou à tout le moins, régionales. Ces caractères communs consistent dans une tendance naturelle de la pâte à vitrifier, la présence d'inclusions de quartz parfois entourés d'une gangue d'oxydes de fer, d'inclusions blanches et friables (calcite ?) et de rares argilites moyennes à grosses. Les variations d'un groupe de pâtes à l'autre se traduisent donc essentiellement en termes de taille et de fréquence des inclusions de quartz.

Le groupe de pâtes A

Le groupe de pâtes A est essentiellement représenté par la vaisselle en céramique fine régionale sombre et ses occurrences sont cantonnées à l'horizon 1. La surface est gris noir à noire et la pâte est gris clair à brun gris noirâtre. Elle présente parfois un aspect lité. Les inclusions de quartz sont très fines en quantité rare à clairsemée, accompagnées de quelques-unes de taille légèrement supérieure, sub-arrondies et entourées d'oxydes de fer. Ces derniers se rencontrent également seuls mais en faible quantité. Ils ne dépassent jamais 0,25 mm de diamètre. Enfin, des « tâches » gris foncé auréolant certaines vacuoles ont été observées.

Le groupe de pâtes B

La céramique rugueuse claire est la catégorie la plus représentée sur le site. Les effectifs des groupes de pâtes B à F se recrutent donc majoritairement au sein de cette catégorie.

La surface des productions soumises à une cuisson en mode A est brun jaune clair à brun orange vif. Les décors peints et les engobes, polis ou non, prennent une teinte orange brun noirâtre. La pâte brun jaune clair, ocre brun clair ou brun orange vif à foncé montre régulièrement un cœur brun gris plus ou moins foncé.

Le groupe de pâtes B comporte des inclusions de quartz en quantité nettement accrue par rapport à son prédécesseur. Elles sont relativement hétérogènes, petites et certaines d'entre elles possèdent une teinte orangée certainement induite par des oxydes de fer. Ces oxydes de fer colorent en orange la surface de grosses inclusions de quartz peu fréquentes, mais visibles à l'œil nu.

Le groupe de pâtes C

Le groupe de pâtes C diffère du groupe de pâtes B par l'absence de quartz de grande taille teintés en orange et l'homogénéité des fines inclusions de quartz restantes.

Le groupe de pâtes D

Le groupe de pâtes D partage les caractéristiques des groupes de pâtes décrits auparavant à ceci près que les inclusions de quartz sont toutes ici de taille moyenne à grosse, hétérogènes et en proportion clairsemée.

Le groupe de pâtes E

Le groupe de pâtes E est le seul groupe de pâtes dont la représentation soit suffisante pour se prêter à un traitement quantitatif (Fig. 71). Sa proportion s'accroît lentement des horizons 1 à 3 et se stabilise à l'horizon 4. Le principal intérêt de ce graphique réside dans la mise en évidence de l'évolution « logique » suivie par la proportion du groupe de pâtes E. Elle aurait également tendance à confirmer, étant soumise à une certaine logique, la justesse de l'attribution de la plupart des structures aux horizons définis. Pour le reste, ce groupe de pâtes est caractérisé par la présence de quartz arrondis et de taille moyenne, en proportion clairsemée.

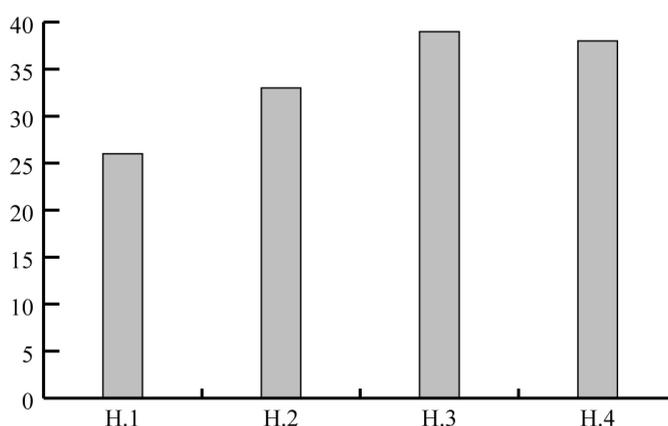


Figure 71 - Évolution de la proportion du groupe de pâtes E au cours du temps (pourcentages calculés à partir du NMI).

Le groupe de pâtes F

Le groupe de pâtes F est apparenté au groupe de pâtes E. Cependant, les quartz de taille moyenne sont rares et accompagnés de quelques gros quartz.

Le groupe de pâtes G

Le groupe de pâtes G se rencontre principalement parmi les productions en céramique glaçurée et en céramique commune claire et sombre. Il connaît un réel accroissement de ses effectifs à l'horizon 4. Ce groupe de pâtes se compose essentiellement de fins quartz hétérogènes en quantité modéré à abondante.

Le groupe de pâtes H

La principale caractéristique de ce groupe de pâtes réside dans la présence de fines inclusions de quartz homogènes et abondantes. Il est plutôt caractéristique de l'horizon 4.

Le groupe de pâtes I

Les individus ou les fragments de parois rattachés au groupe de pâtes I correspondent aux catégories de la céramique fine régionale sombre et de la céramique rugueuse sombre. Le cortège des inclusions visibles du groupe de pâtes I comporte de petites inclusions de quartz hétérogènes, clairsemés à abondantes, et de rares inclusions blanchâtres, friables et hétérogènes.

Le groupe de pâtes J

Le groupe de pâtes J correspond à des productions assimilables aux grès. La pâte est complètement vitrifiée et la plupart des inclusions ont disparu à l'exception de quelques fins quartz. Par endroit, de petites vacuoles sont auréolées d'une couronne noire.

Typologie

Hormis la typologie de la céramique fine régionale sombre, les autres typologies proposées sont internes au site de Rieux³⁰(*Tab. 1*).

Typologie de la céramique commune claire (Pl. 1.1)

101 : Cruche à lèvre de section rectangulaire.

102 : Cruche à lèvre simple, bord mouluré, l'anse est creuse.

103 : Cruche à bord de section triangulaire, bord mouluré.

104 : Cruche à lèvre en bandeau élargi.

Typologie des mortiers (Pl. 1.2)

401 : Mortier à collerette.

30 LEGOUX, LEGOUX 1978.

402 : Mortier à courte collerette.

403 : Mortier à collerette, un large sillon souligne la transition entre le bord et le col.

404 : Mortier à bord en bandeau mouluré.

405 : Mortier à bord oblique, anse horizontale attachée sous la lèvre.

406 : Mortier à bord de section triangulaire

Typologie de la céramique rugueuse claire (Pl. 1.3)

M1 : Pot ovoïde à lèvre en bourrelet, un ressaut interne souligne la transition entre le bord et le col.

M2 : Pot ovoïde à lèvre simple, un fin sillon ou un ressaut souligne la transition entre le bord et le col.

M3 : Pot ovoïde à lèvre en bourrelet, un fin sillon souligne la transition entre le bord et le col.

M4 : Pot ovoïde à lèvre en bourrelet, une large dépression marque le dessus de la lèvre.

M5 : Pot ovoïde à large ouverture, un ressaut interne souligne la transition entre le bord et le col.

M6 : Pot à col tronconique, la lèvre est oblique et droite.

M7 : Pot à col concave et lèvre légèrement évasée ou horizontale, une légère dépression marque le dessus de la lèvre.

M8 : Pot globulaire à col concave et lèvre légèrement évasée ou horizontale, une légère dépression marque le dessus et le dessous de la lèvre.

M9 : Pot à bord en bandeau oblique, une dépression marque le dessus de la lèvre.

M10 : Pot globulaire à lèvre horizontale, son extrémité est verticale et précédée d'un méplat.

M11 : Pot ovoïde à lèvre de section rectangulaire, orné d'un décor de casiers à la molette.

M12 : Pot à bord en bandeau, l'extrémité de la lèvre est verticale.

M13 : Pot à bord de section rectangulaire, une dépression marque le dessus de la lèvre.

M14 : Pot à bord en bandeau, marqué d'un sillon médian.

M15 : Pot à col concave, lèvre simple ou légèrement épaissie.

M16 : Pot à lèvre en bandeau élargi.

M17 : Bouilloire (?) à bord en bandeau, sillon au tiers supérieur de la lèvre.

Typologie de la céramique rugueuse sombre (Pl. 2.1)

J1 : Jatte à col tronconique.

M1 : Pot ovoïde à lèvre en bourrelet, un ressaut interne souligne la transition entre le bord et le col.

Quantification

La quantification de la céramique est fondée sur un principe simple, un ou plusieurs bord appartenant à un même récipient représentent un individu. Les parois, les fonds et les éléments de préhensions, sont comptées mais ne sont pas impliqués dans l'évaluation du nombre minimum d'individus.

II.6.1.2. Les horizons céramiques

La notion d'horizon est empruntée aux sciences naturelles. Elle désigne une collection d'objet représentative d'un moment donné³¹. Les horizons céramiques se constituent au terme d'une phase archéologique dont la représentation synthétique est le plan. Un horizon céramique est composé du cumul de plusieurs ensembles issus du comblement de structures rattachées à une phase donnée. Il se « produit » donc à la fin d'une occupation. Les horizons sites sont la résultante des arguments fournis par la chronologie relative croisés avec les indices apportés par l'analyse céramique, l'étude des fibules et les datations radiocarbone. Lorsque cela est possible, les horizons sites sont rattachés à des horizons de synthèse définis pour le Nord de la France. Quatre horizons sites ont été définis à Rieux et s'échelonnent de la période mérovingienne au Bas Moyen Âge (*Tab. 3*).

Phase	Horizon site	Horizon de synthèse	Datation radiocarbone	Proposition de datation absolue
Phase 1	Horizon 1	MR 1	600-710 ap. J.-C.	600/610 ap. J.-C. à 630/640 ap. J.-C.
Phase 2	Horizon 2			930/940 ap. J.-C. à ...
Phase 3	Horizon 3			... à env. 1050 ap. J.-C.
Phase 4	Horizon 4			env. 1150 ap. J.-C. à env. 1400 ap. J.-C.

Tableau 3 - Les « horizons sites de Rieux », propositions de datations absolues.

31 DERU *et alii* 2007, pp. 49-51.

L'horizon 1

Le premier horizon du site correspond à l'abandon d'un habitat sur solin associé à des structures jumelles de plan carré et soigneusement maçonnées (*Fig. 72 et Tab. 4*). L'une d'entre elles, la structure 233, a livré un mobilier céramique relativement abondant (*Pl. 2.1*). D'autre part, une série de fosses utilisées comme dépotoirs est établie en marge de cette occupation originelle, circonscrite à la partie nord-est du site. Le matériel issu de deux de ces structures (*st. 134 et st. 142*) contribue largement à la définition de l'horizon 1 du site (*Pl. 2.1*).

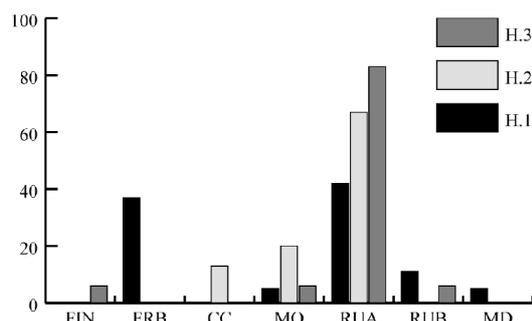


Figure 72 - Comparaison de la proportion des différentes catégories des horizons 1 à 3 (pourcentages calculés à partir du NMI).

<i>Pl. 2.2</i>	Cat.(-Gr.p.)	Type	NMI	<i>Pl. 2.2</i>	Cat.(-Gr.p.)	Type	NMI
1-4	FRB-A	B	7	12	RUA-E	M12	1
	MO2-Indét.	404	1	11	RUA-G	M12	1
5 ; 10	RUA-E	M2	2	9	RUB-A	M1	1
6	RUA-E	M4	1	8	RUB-C	M1	1
7	RUA-E	M5	1		MD-Indét.	Indét.	1
	RUA-F	M6	2		Total		19

Tableau 4 - Données quantitatives de l'horizon 1.

L'horizon 1 comprend 19 individus dont une forte proportion de céramique fine régionale sombre dédiée à la consommation des boissons (37 %). Les formes rencontrées se composent uniquement de gobelets biconiques à col droit et vertical, de type B (*Pl. 2.2, 1-4*). Ils sont produits dans une pâte fine dont le dégraissant en quartz est petit et rare (groupe de pâtes A). Ce groupe de pâtes a parfois été reconnu au sein d'autres catégories comme la céramique rugueuse sombre et la céramique commune claire mais ses occurrences restent cantonnées à l'horizon 1 (*Pl. 2.2, 9*)³².

La proportion de céramique rugueuse claire (42 %) est légèrement supérieure à celle de la céramique fine régionale sombre (*Fig. 72*). Elle se compose de pots à cuire dotés de caractéristiques morphologiques précises. En effet, la lèvre forme un bourrelet et est soulignée sur sa face interne par un sillon ou un ressaut, types M1-5 (*Pl. 2.2, 5-7 et 10*). Ce trait aura tendance à devenir nettement moins fréquent aux

32 Les échantillons appartenant au groupe de pâtes A et découverts dans des ensembles attribués aux horizons ultérieurs sont certainement liés à un phénomène de résidualité.

horizons suivants (*Fig. 73*). La céramique rugueuse sombre, bien que faiblement représentée, est conçue selon un répertoire morphologique apparenté à celui de la céramique rugueuse claire (*Pl. 2.2, 8-9*). Par conséquent, sa présence peut être versée au rang des caractéristiques permettant de définir l'horizon 1.

La discussion de la chronologie du premier horizon de Rieux est essentiellement fondée sur la nature des décors à la molette (*Pl. 2.3*). En effet, ces derniers constituent un ensemble cohérent permettant de rattacher l'horizon 1 du site aux phases MA 3 et MR 1 de la période mérovingienne, datées de 560/570 à 630/640 ap. J.-C.³³. En outre, les pots à cuire en céramique rugueuse claire M1-5 se rencontrent prioritairement à l'horizon III défini pour la vallée de l'Aisne, soit du milieu du VI^e siècle ap. J.-C. au milieu du VII^e siècle ap. J.-C.³⁴. La datation radiocarbone d'une couche très carbonneuse issue du comblement de la structure 233 correspond à un intervalle de temps compris entre 600 et 710 ap. J.-C. Ceci confirme les hypothèses avancées à partir de la céramique et permet même de restreindre la datation de l'horizon 1 de Rieux à une période comprise entre 600/610 et 630/640 ap. J.-C.

33 LEGOUX *et alii* 2006.

34 BAYARD, THOUVENOT 1993, pp. 299-302 ; BAYARD 1994, p. 72.

L'horizon 2

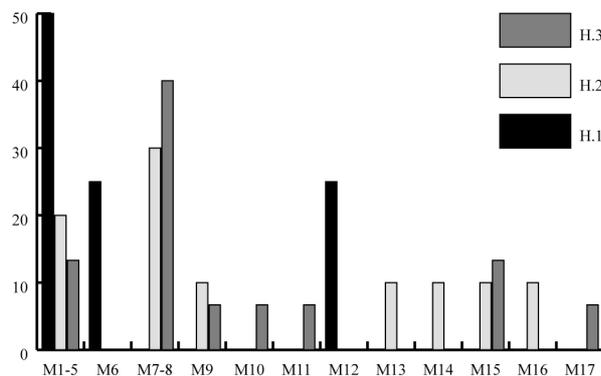


Figure 73 - Évolution de la proportion des différents types en céramique rugueuse claire des horizons 1 à 3 (pourcentages calculés d'après le NMI).

Le deuxième horizon du site clôt la phase 2 caractérisée par une occupation n'entretenant pas de lien apparent avec la phase précédente. L'habitat, matérialisé par des trous de poteaux, est désormais localisé au nord-est du site. Il est associé à trois cabanes excavées et à plusieurs fosses dont la fonction demeure indéterminée. Les fossés est-ouest et nord-sud qui délimitent l'occupation sont certainement implantés dès la phase 2. L'essentiel du mobilier provient de deux cabanes excavées 191/2 et 199 (Pl. 3.1). La modification en profondeur de la nature de l'occupation est traduite sur le plan céramologique par des évolutions non moins radicales (Tab. 5).

Pl. 3.1	Cat.(-Gr.p.)	Type	NMI	Pl. 3.1	Cat.(-Gr.p.)	Type	NMI
1	CC3a-C	101	1		RUA-D	M7	1
	CC-Indét.	301	1	8	RUA-E	M8	1
3	MO-D	401	1	9	RUA-B	M9	1
4	MO-D	403	1	10	RUA-B	M13	1
2	MO-E	406	1		RUA-E	M14	1
5	RUA-E	M1	1	11	RUA-E	M15	1
6	RUA-G	M1	1	12	RUA1-G	M16	1
7	RUA-B	M7	1				
					Total		15

Tableau 5 - Données quantitatives de l'horizon 3.

Ainsi, les catégories de céramique fine régionale et rugueuse sombres ont disparu (Fig. 72). De plus, la proportion de céramique rugueuse claire augmente fortement, passant de 42 à 67 %. Cet accroissement s'accompagne d'un renouvellement du répertoire morphologique. En effet, les pots de type M1-5 (Pl. 3.1, 5-6), prépondérant à l'horizon 1, se raréfient au profit des pots à lèvre légèrement évasée ou horizontale, marquée d'une légère dépression sur le dessus M7-8 (Pl. 3.1, 7-8 et Fig. 73). Enfin, à Rieux, les premières occurrences de la céramique commune claire, notamment celle revêtue d'un engobe poli (type 101) ou décorée de motifs géométriques peints, sont à mettre en relation avec cet horizon.

La céramique du deuxième horizon de Rieux correspond aux ensembles attribués à la période

carolingienne et régulièrement mis au jour dans les départements de la Somme³⁵, de l'Oise³⁶, du Val d'Oise³⁷ et de la Seine-Saint-Denis³⁸. Ainsi, elle peut plus précisément être mise en relation avec la céramique rattachée à la période II défini sur le site des Halettes à Compiègne³⁹. En effet, les points communs relevés tant au niveau des catégories céramiques que des types représentés, sont nombreux. Sur la foi donc, de l'analyse stratigraphique et des découvertes monétaires du site des Halettes, l'horizon 2 de Rieux peut être daté du X^e siècle ap. J.-C.⁴⁰. D'autre part, l'analyse des ensembles céramiques issus de la fouille des habitats de Saint-Denis montre que la plus grande fréquence des « productions » cuites en mode oxydant, dont la surface est polie et/ou décorée de motifs peints correspond au tout début du X^e siècle ap. J.-C. et diminue brusquement peu après⁴¹. La proportion de céramique commune claire revêtue d'un engobe poli (CC3a) découverte à Rieux ne traduit pas un essor particulier. Par conséquent, elle signale plutôt la fin d'un cycle achevé aux alentours de 930/940 ap. J.-C. que sa pleine expression⁴².

35 HARNAY 1999.

36 DELOFFRE *et alii* 1991.

37 GENTILI 1988b.

38 LACROIX 1997 ; LEFÈVRE, MAHÉ 2004, pp. 135-143.

39 LACROIX 1997.

40 *Ibid.*, p. 136.

41 Cette catégorie céramique correspond à la *ref. 8* de MEYER, MEYER 1987, p. 51.

42 *Ibid.*, pp. 49-51.

L'horizon 3

L'horizon 3 s'inscrit dans la continuité de l'horizon 2 que ce soit en termes d'occupation du site ou sur le plan céramologique (*Fig. 72 et Tab. 6*). Il correspond à l'abandon d'un grand bâtiment sur poteaux d'orientation similaire à son prédécesseur, et au comblement des fossés parcellaires. La majeure partie du mobilier provient de la cabane excavée 163 (*Pl. 3.2*).

<i>Pl. 3.2</i>	Cat.(-Gr.p.)	Type	NMI	<i>Pl. 3.2</i>	Cat.(-Gr.p.)	Type	NMI
1	FIN-Indét.	Indét.	1	6	RUA-B	M9	1
	MO-E	402	1		RUA-D	M10	1
	RUA-E	M1	1		RUA-E	M11	1
2	RUA-E	M3	1	7	RUA-B	M15	1
	RUA-B	M7	1	8	RUA-F	M15	1
3	RUA-D	M7	1	RUA-E	M17	1	
	RUA-E	M7	1	RUA-B	Indét.		1
4	RUA-F	M7	1	RUB-I	J1		1
	RUA-B	M8	1				
5	RUA-E	M8	1				
						Total	18

Tableau 6 - Données quantitatives de l'horizon 3.

À l'horizon 3, la quantité de céramique rugueuse claire s'accroît (83 %) alors que le nombre de catégories en présence diminue, poursuivant la lente uniformisation des productions entamée dès l'horizon 2. Parallèlement, la proportion des pots à cuire M7-8 (*Pl. 3.2, 2-5*) progresse et les nouveaux types M10-11 (*Pl. 3.2, 6*) et M17 apparaissent, sans qu'il soit possible, au vu de leur faible représentation, de juger du caractère anecdotique ou non de leur présence (*Fig. 73*).

Autant l'impression de rupture au passage de l'horizon 1 à 2 soutient l'hypothèse qu'un très grand laps de temps sépare les deux moments de leur constitution, autant l'aspect progressif des mutations opérées de l'horizon 2 à 3 incite à se les représenter dans la perspective l'un de l'autre et à proposer une datation absolue en conséquence. L'étude des ateliers de la vallée de l'Ysieux permet de se faire une idée assez précise de la date à laquelle les pots à cuire M7-8, identifiés avec les oules « Lassy F.1 type A », sont tombés en désuétude⁴³. En effet, alors que les pots à cuire M7-8 constituent une part importante des productions des fours de Lassy datées de 950 à 1020, elles sont totalement absentes des productions ultérieures de Fosses, datées de la seconde moitié du XI^e siècle ap. J.-C.⁴⁴. En conclusion, les horizons 2 et 3 se succèdent au cours d'un intervalle de temps compris entre 930/940 ap. J.-C. et environ 1050 ap. J.-C. Cependant, le moment de leur articulation n'est pas, pour l'instant, fixé.

43 GUADAGNIN 2007, p. 21.

44 *Ibid.*, pp. 20-21 et pp. 66-67. Ces datations sont obtenues par étude archéomagnétique des fours et analyse radiocarbone des charbons de bois et du collagène des ossements animaux issus des dépotoirs.

L'horizon 4

L'horizon 4 est constitué à l'occasion de l'abandon des bâtiments sur solin et sur « plots » situés au nord et associés à des cabanes excavées situées au sud. Leur implantation nécessitait forcément que les anciens cadres qui régissaient l'occupation carolingienne soient abolis.

<i>Non figurés</i>	Cat.(-Gr.p.)	Type	NMI	<i>Non figurés</i>	Cat.(-Gr.p.)	Type	NMI
	TS-AR	Indét.	P		MO-E	404	1
	TS-CG	Indét.	P		MO-G	405	1
	GLT-G	Indét.	P		RUA-E	M1	1
	GLT 1c-G	Indét.	P		RUA-E	M8	1
	GR-J	Indét.	P		RUA-B	M9	1
	FRB-A	Indét.	P		RUA1-E	M16	1
	FRB-I	Indét.	1		RUA-E	Indét.	1
	CC-G	102	1		RUB-I	Indét.	1
	CC-H	103	2		MD-Indét.	Indét.	P
	CC-G	104	1				
	CS-G	Indét.	P				
						Total	13

Tableau 7 - Données quantitatives de l'horizon 4.

L'horizon 4 regroupe des ensembles extrêmement disparates, mal conservés et pauvres (*Tab. 7*). En outre, plusieurs tessons vraisemblablement résiduels, sont attribuables aux périodes gallo-romaine, mérovingienne et carolingienne. Par conséquent, cet horizon ne doit pas être perçu comme formant un ensemble cohérent mais comme une collection d'artefacts peut-être dénués de liens entre eux. Il se distingue des horizons antérieurs par la présence de céramique glaçurée, de fragments de grès et de céramique commune sombre, dont un fond pincé. La céramique commune claire est déclinée en cruches à bord mouluré de types 102 et 103 et est dotée, au même titre que la céramique glaçurée, d'une anse ronde et creuse. Il convient également de noter la présence d'une cruche à bord en bandeau de type 104. Les groupes de pâtes G et H étant plus particulièrement attachés à ces nouvelles catégories et à ces nouveaux types, il paraît envisageable de les considérer comme des marqueurs privilégiés du dernier horizon du site.

Un fragment de céramique très décorée, orné d'un bandeau appliqué de couleur brune, est typique des premières productions de ce genre. À Douai, elles correspondent aux phases 1 et 2 de la céramique très décorée, c'est-à-dire à une période courant de la seconde moitié du XII^e siècle au milieu du XIII^e siècle⁴⁵. La cruche en céramique commune claire de type 104 peut-être rapprochée de l'exemplaire à pied pincé issu de la fosse 23210 du site de l'Hôtel-Dieu à Beauvais. Cette dernière est datée de la fin du XII^e au XIII^e siècle⁴⁶. Quelques rares fragments de grès suggèrent une autre orientation chronologique, le XIV^e siècle au plus tôt⁴⁷. En définitive, les indices chronologiques du dernier horizon de Rieux s'égrènent tout au long du Moyen Âge classique de la seconde moitié du XII^e siècle au XIV^e siècle. Un mobilier

45 LOUIS 1996, pp. 109-112.

46 DELOFFRE *et alii* 1991, pp. 240-241, fig. 175,3.

47 DUFURNIER, FLAMBARD 1987, p. 141.

céramique hétérogène, générateur d'imprécision chronologique, se rencontre également à la période V du site des Halettes dont les habitats sont « postérieurs au XII^e siècle et antérieurs au XV^e siècle »⁴⁸. Il possède un certain nombre de points communs avec les ensembles de l'horizon 4 de Rieux tels que la présence de céramique glaçurée, de fonds pincés et d'anses rondes.

48 LACROIX 1997, p. 137.

II.6.1.3. Catalogue

La céramique des ensembles 134, 142 et 233

(Pl. 2.2)

1. Gobelet biconique à col droit et vertical (FRB-A type B) dont le bord est conservé à 55 % ; S gris noir ; décor estampé à la molette ; P gris moyen ; d. 120 (n°inv. 134.6).
2. Gobelet biconique à col droit et vertical (FRB-A type B) dont le bord est conservé à 45 % ; S noire ; P brun gris ; d. 120 (n°inv. 134.5).
3. Gobelet biconique à col droit et vertical (FRB-A type B) dont le bord est conservé à 15 % ; S gris noir ; P gris moyen ; d. 115 (n°inv. 134.3).
4. Gobelet biconique à col droit et vertical (FRB-A type B) dont le bord est conservé à 10 % ; S noire ; P brun gris foncé ; d. 120 (n°inv. 142.1).
5. Pot ovoïde à lèvre soulignée par sillon interne (RUA-E M2) dont le bord est conservé à 25 % ; S et P jaune chrome clair ; d. 120 (n°inv. 142.2).
6. Pot ovoïde à lèvre soulignée par une large dépression interne (RUA-E M4) dont le bord est conservé à 10 % ; S et P jaune chrome clair ; d. 120 (n°inv. 142.6).
7. Pot ovoïde à large ouverture et à lèvre soulignée par un ressaut interne (RUA-E M5) dont le bord est conservé à 35 % ; S et P de teinte indéterminée ; d. 185 (n°inv. 142.3).
8. Pot ovoïde à lèvre soulignée par un ressaut interne (RUB-C M1) dont le bord est conservé à 10 % ; S noire ; P brun gris noirâtre ; d. 160 (n°inv. 142.4).
9. Pot ovoïde à lèvre soulignée par un ressaut interne (RUB-A M1) dont le bord est conservé à 15 % ; S noir gris, présence probable d'un bec tubulaire ; P brun gris foncé à cœur brun gris ; d. 170 (n°inv. 142.5).
10. Pot ovoïde à lèvre soulignée par sillon interne (RUA-E M2) dont le bord est conservé à 10 % ; S ocre brun clair ; P ocre brun ; d. 110 (n°inv. 233.3).
11. Pot à lèvre en bandeau (RUA-G M12) dont le bord est conservé à 10 % ; S et P blanches ; d. 120 (n°inv. 233.4).
12. Pot à lèvre en bandeau (RUA-E M12) dont le bord est conservé à 10 % ; S et P gris jaune clair ; d. 120 (n°inv. 233.5).

Les décors à la molette

(Pl. 2.3)

1. Décor à la molette sur deux registres. Le registre supérieur est composé de la succession d'une série de bâtons verticaux et de triangles. Ces derniers sont agencés pour former des croix. Le registre inférieur est composé de triangles agencés pour former un zigzag. FRB-A type B. Type 423. Phase MA 3-MR 1, datation 560/570 à 630/640 ap. J.-C. (H. 1 ; n°inv. 133.1).

2. Décor à la molette sur deux registres composés de chevrons. FRB-A type B. Type 424. Phase MA 3-MR 1, datation 560/570 à 630/640 ap. J.-C. (H. 1 ; n°inv. 134.6).
3. Décor à la molette sur deux registres. Le registre supérieur est composé de chevrons. Le registre inférieur est composé de demi-oves. FRB-A Indét. Type 428. Phase MA 3-MR 1, datation 560/570 à 630/640 ap. J.-C. (H. 1 ; n°inv. 134.7).
4. Décor à la molette composée de trois rangées de petits carrés. CC-E Indét. Type 414. Phase MA 1-MR 2, datation 470/480 à 660/670 ap. J.-C. (H. 1 ; n°inv. 141.1).
5. Décor à la molette composé de bâtons verticaux. FRB-A type B. Type 415. Phase MA 2-MR 1, datation 520/530 à 630/640 ap. J.-C. (H. 1 ; n°inv. 210.1).
6. Décor à la molette sur deux registres composés de demi-oves opposés par deux. FRB-A Indét. Type 428. Phase MA 3-MR 1, datation 560/570 à 630/640 ap. J.-C. (H. 1 ; n°inv. 186.2 et 233.2).
7. Décor à la molette sur deux registres composés de chevrons. FRB-A indét. Type 424. Phase MA 3-MR 1, datation 560/570 à 630/640 ap. J.-C. (H. 1 ; n°inv. 233.6).
8. Décor à la molette composée de rangées de petits carrés, ils ornent le bord et la panse. RUA-E M11. (H. 3 ; n°inv. 163.12).

La céramique des ensembles 191/2 et 199

(Pl. 3.1)

1. Cruche à lèvre de section rectangulaire (CCa-C 101) dont le bord est conservé à 5 % ; S revêtue d'un engobe brun jaune foncé ; P orange brun clair ; d. 150 (n°inv. 191.10).
2. Mortier à lèvre de section triangulaire (MO-E 406) dont le bord est conservé à 5 % ; S et P jaune chrome clair ; d. 140 (n°inv. 191.10).
3. Mortier à collerette (MO-D 401) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S ocre brun clair ; P grise à franges orange brun clair ; d. Indét. (n°inv. 192.3).
4. Mortier à collerette (MO-D 403) dont le bord est conservé à 15 % ; S brun jaune clair ; P blanche à franges orange brun clair ; d. 210 (n°inv. 199.6).
5. Pot à lèvre en bourrelet, un ressaut souligne la transition entre la lèvre et le col (RUA-E M1) dont le bord est conservé à 40 % ; S ocre brun clair ; P jaune chrome clair à cœur gris mat ; d. 100 (n°inv. 199.3).
6. Pot à lèvre en bourrelet, un ressaut souligne la transition entre la lèvre et le col (RUA-G M1) dont le bord est conservé à 5 % ; S et P de teinte indéterminée ; d. 190 (n°inv. 192.2).
7. Pot à lèvre horizontale (RUA-B M7) dont le bord est conservé à 15 % ; S et P de teinte indéterminée ; d. 140 (n°inv. 191.9).
8. Pot à lèvre horizontale (RUA-E M8) dont le bord est conservé à 35 % ; S et P jaune chrome clair ; d. 130 (n°inv. 191.8).
9. Pot à lèvre en bandeau oblique (RUA-B M9) dont le bord est conservé à 10 % ; S jaune chrome clair ;

P ocre brun clair ; d. 130 (n°inv. 191.7).

10. Pot à lèvre de section rectangulaire (RUA-B M13) dont le bord est conservé à 15 % ; S et P de teinte indéterminée ; d. 120 (n°inv. 199.5).

11. Pot à col concave et lèvre simple (RUA-E M15) dont le bord est conservé à 10 % ; S et P de teinte indéterminée ; d. 160 (n°inv. 199.4).

12. Pot à lèvre en bandeau élargi (RUA1-G M16) dont le bord est conservé à 10 % ; S et P jaune chrome clair, décor peint ; d. 110 (n°inv. 191.11).

La céramique de l'ensemble 163

(Pl. 3.2)

1. Mortier à courte collerette (MO-E 402) dont le bord est conservé à 10 % ; S brun jaune clair ; P jaune chrome clair à franges orange brun clair ; d. 140 (n°inv. 163.4).

2. Pot à lèvre proche de l'horizontale (RUA-B M7) dont le bord est conservé à 10 % ; S et P de teinte indéterminée (recuite) ; d. 140 (n°inv. 163.5).

3. Pot à lèvre horizontale (RUA-D M7) dont le bord est conservé à 10 % ; S et P de teinte indéterminée (recuite) ; d. 130 (n°inv. 163.6).

4. Pot à lèvre horizontale (RUA-F M7) dont le bord est conservé à 20 % ; S jaune chrome clair ; P brun gris à cœur brun gris clair ; d. 120 (n°inv. 163.10).

5. Pot à lèvre horizontale (RUA-B M8) dont le bord est conservé à 5 % ; S et P de teinte indéterminée (recuite) ; d. 130 (n°inv. 163.7).

6. Pot à lèvre de section rectangulaire (RUA-E M11) dont le bord est conservé à 10 % ; S brun jaune clair, lèvre et col ornés d'un décor à la molette ; P orange brun clair ; d. 140 (n°inv. 163.12).

7. Pot à col concave et lèvre simple (RUA-B M15) dont le bord est conservé à 15 % ; S jaune chrome clair ; P ocre brun clair à franges de même couleur que la surface ; d. 120 (n°inv. 163.8).

8. Pot à col concave et lèvre simple (RUA-F M15) dont le bord est conservé à 5 % ; S brun clair ; P orange brun vif ; d. 110 (n°inv. 163.9).

II.6.1.4. Bibliographie

BALFET et alii 1989 : H. BALFET, M.-F. FAUVET-BERTHELOT, S. MONZON, *Lexique et typologie des poteries : Pour la normalisation de la description des poteries*, Paris, Presses du CNRS, 1989.

BAYARD, THOUVENOT 1993 : D. BAYARD, S. THOUVENOT, « Étude de la céramique du Haut Moyen Age V^{ème} - X^{ème} siècles) dans le département de l'Aisne (France) : Premier bilan », dans *Travaux du groupe de recherches et d'études sur la céramique dans le Nord-Pas-de-Calais, Actes du colloque d'Outreau, 10-12 avril 1992, hors-série Nord-Ouest Archéologie*, 1993, pp. 291-340.

BAYARD 1994 : D. BAYARD, « La céramique de l'habitat mérovingien de Goudelancourt (Aisne) », *Revue Archéologique de Picardie*, 1/2, 1994, pp. 65-79.

BOÛARD 1976 : M. de BOÛARD, « La céramique de Doué-la-Fontaine (IX^e-XI^e s.) », *Archéologie médiévale*, 6, 1976, pp. 247-286.

BOÛARD, GUIBERT 1969 : M. de BOÛARD, C. GUIBERT, « France », in J.G. HURST, « Red-Painted and Glazed Pottery in Western Europe from the Eighth to the Twelfth Century », *Medieval Archaeology*, 13, 1969, pp. 113-119.

BRULET, DEMANET 1997 : R. BRULET, J.-C. DEMANET, *Liberchies III, vicus gallo-romain*, Louvain-la-Neuve, Département d'Archéologie et d'Histoire de l'Art, 1997.

CHAPELOT, GALINIÉ, PILET-LEMIÈRE 1987 : S. CHAPELOT, H. GALINIÉ, J. PILET-LEMIÈRE, *La céramique (I^{er}-XIX^es.) Fabrication – Commercialisation – Utilisation, Actes du premier Congrès International d'Archéologie Médiévale, Paris, 4-6 octobre 1985*, Caen, Société d'Archéologie Médiévale, 1987.

DELESTRE, FLAMBARD-HÉRICHER 1995 : X. DELESTRE, A.-M. FLAMBARD-HÉRICHER, *La céramique du XI^e au XVI^e siècle en Normandie, Beauvaisis, Île-de-France*, Publications de l'Université de Rouen, n° 202, Cahiers du GRHIS, n° 2, 1995.

DELOFFRE et alii 1991 : V. DELOFFRE, M. FRICHET-COLZY, F. JOBIC, X. PEIXOTO, « Le mobilier archéologique des fouilles de l'Hôtel-Dieu à Beauvais (Oise) », *Revue Archéologique de Picardie*, 3/4, 1991, pp. 203-261.

DERU et alii 2007 : X. DERU, L. CHAMPARNAUD, S. DABO, G. FLORENT, « Chronologie, céramique et statistique », idans *SFECAG, Actes du Congrès de Langres, 9-12 mai 2007*, 2007, pp. 49-60.

DUFURNIER, FLAMBARD 1987 : D. DUFURNIER, A.-M. FLAMBARD, « Réflexions à propos de l'apparition du grès en Europe occidentale », dans CHAPELOT, GALINIÉ, PILET-LEMIÈRE 1987, pp. 139-147.

GALINIÉ 1982 : H. GALINIÉ, « La céramique peinte carolingienne de Tours », dans *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire Médiévales en l'honneur du Doyen Michel de Bouïard (Mémoires et documents publiés par la Société de l'École des Chartes, 27)*, Genève - Paris, Librairie Droz, 1982, pp. 171-177.

GENIN, VERNHET (éd.) 2002 : M. GENIN, A. VERNHET, *Céramiques de la Graufesenque et autres productions d'époque romaine, Nouvelles recherches. Hommages à Bettina Hoffman*. Montagnac, Éditions Monique

Mergoïl, 2002.

GENTILI 1988a : F. GENTILI, « La vaisselle de table, poteries culinaires, récipients de stockage et verrerie », dans *Un village au temps de Charlemagne, Moines et paysans de l'abbaye de Saint-Denis du VII^e siècle à l'an Mil*, Paris, Éditions de la Réunion des musées nationaux, 1988, pp. 254-267.

GENTILI 1988b : F. GENTILI, « La céramique des habitats ruraux du Parisis du VII^e siècle à l'an Mil », dans *Un village au temps de Charlemagne, Moines et paysans de l'abbaye de Saint-Denis du VII^e siècle à l'an Mil*, Paris, Éditions de la Réunion des musées nationaux, 1988, pp. 318-339.

GUADAGNIN 1995 : R. GUADAGNIN, « Fosses, un centre de production de céramique en Île-de-France du IX^e au XVII^e siècle », dans DELESTRE, FLAMBARD-HÉRICHER 1995, pp. 53-60.

GUADAGNIN 2007 : R. GUADAGNIN, *Fosses – Vallée de l'Ysieux, Mille ans de production céramique en Île-de-France du IX^e au XVII^e siècle, Vol. 2*, publications du CRAHM, Caen, 2007.

HARNAY 1999 : V. HARNAY, « Dury, Le Moulin (Somme). Un village-rue du Moyen Âge (du IX^e au XII^e siècle) », *Revue Archéologique de Picardie*, 1/2, 1999, pp. 203-235.

LACROIX 1997 : M.-C. LACROIX, « La céramique médiévale du site des Hallettes à Compiègne (Oise) », *Revue Archéologique de Picardie*, N^o spécial 13, 1999, pp. 135-168.

LACROIX 1998 : M.-C. LACROIX, « La production céramique du four de Pont-l'Évêque (Oise) », *Revue Archéologique de Picardie*, 3/4, 1998, pp. 207-214.

LACROIX 2004 : M.-C. LACROIX, « Un four de potier à Goincourt (Oise), rue de Montguillain. Structure et production céramique », *Revue Archéologique de Picardie*, 3/4, 2004, pp. 89-103.

LEFÈVRE 1993 : A. LEFÈVRE, « Panorama de la céramique carolingienne de Saint-Denis », dans *Travaux du groupe de recherches et d'études sur la céramique dans le Nord-Pas-de-Calais, Actes du colloque d'Outreau, 10-12 avril 1992*, Nord-Ouest Archéologie, hors-série, 1993, pp. 275-289.

LEFÈVRE, MAHÉ 2004 : A. LEFÈVRE, N. MAHÉ, « La céramique du Haut Moyen Âge en Ile-de-France à travers la fouille des habitats ruraux (VI^e-XI^e siècles). État de la question et perspectives de recherches », *Revue Archéologique de Picardie*, 3/4, 2004, pp. 105-149.

LEGOUX 1980 : R. LEGOUX, « Les décors à la molette des nécropoles mérovingiennes de Bulles et Cuignières (Oise) », *Cahiers archéologiques de Picardie*, 7, 1980, pp. 223-248.

LEGOUX, LEGOUX 1978 : Y. LEGOUX, R. LEGOUX, « Verrerie, vaisselle de bronze et céramique de la nécropole mérovingienne de Sainte-Fontaine à Bulles (Oise) », *Cahiers archéologiques de Picardie*, 5, 1978, pp. 231-240.

LEGOUX et alii 2006 : R. LEGOUX, P. PERIN, F. VALLET, *Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine*, Bulletin de liaison de l'Association française d'Archéologie mérovingienne, hors-série, 2006.

LOUIS 1996 : E. LOUIS, « La céramique très décorée à Douai, l'état de la question », dans *La céramique*

très décorée dans l'Europe du Nord-Ouest (X^{ème} - XV^{ème} siècle), Actes du colloque de Douai, 7-8 avril 1995, Nord-Ouest Archéologie, 7, 1996, pp. 105-120.

MEYER, MEYER 1987 : N. MEYER, O. MEYER, « Analyse de la distribution de la céramique dans les stratigraphies d'habitat de Saint-Denis », dans CHAPELOT, GALINIÉ, PILET-LEMIÈRE 1987, pp. 43-53.

MEYER-RODRIGUES, ORSSAUD 1995 : N. MEYER-RODRIGUES, D. ORSSAUD, « Panorama des formes céramiques de Saint-Denis (XIV^e siècle – première moitié du XV^e siècle) », dans DELESTRE, FLAMBARD-HÉRICHER 1995, pp. 61-72.

NICOURT 1986 : J. NICOURT, *Céramiques médiévales parisiennes, Classification et Typologie*. Paris, Jeunesse Préhistorique et Géologique de France, 1986.

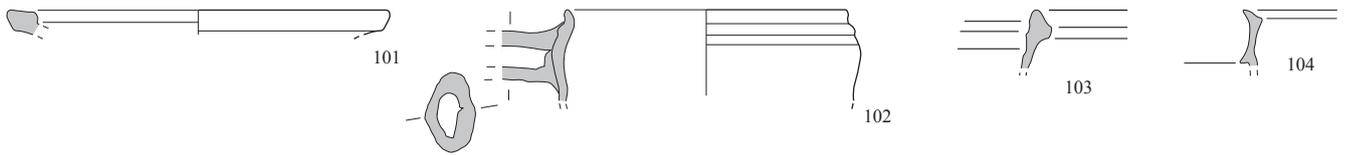
ORTON et alii 1993 : C. ORTON, P. TYERS, A. VINCE, *Pottery in Archaeology*, New York, Cambridge University Press, Cambridge Manuals in Archeology, 1993.

PICON 2002 : PICON M., « Les modes de cuisson, les pâtes et les vernis de la Graufesenque : une mise au point », dans GENIN, VERNHET (éd.) 2002, pp. 139-163.

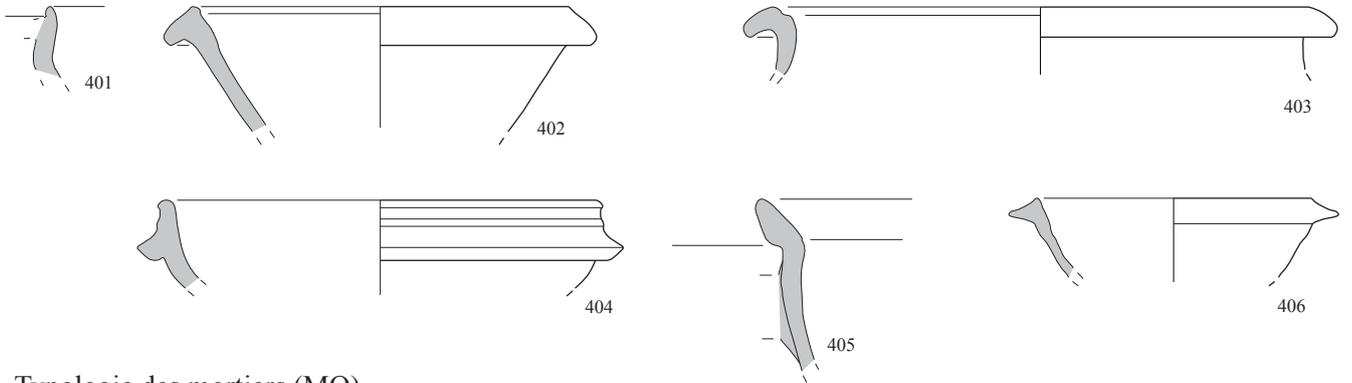
PINARD et alii 2006 : E. PINARD, V. PISSOT, S. THOUVENOT, J.-Y. YVINEC, « Les habitats laténiens, gallo-romains et médiévaux de Varesnes " Le Bois du Lombril " (Oise) », *Revue Archéologique de Picardie*, 1/2, 2006, pp. 71-126.

THOUVENOT 1998 : S. THOUVENOT, « L'atelier de potiers mérovingien de Soissons (Aisne) », *Revue Archéologique de Picardie*, 3/4, 1998, pp. 123-187.

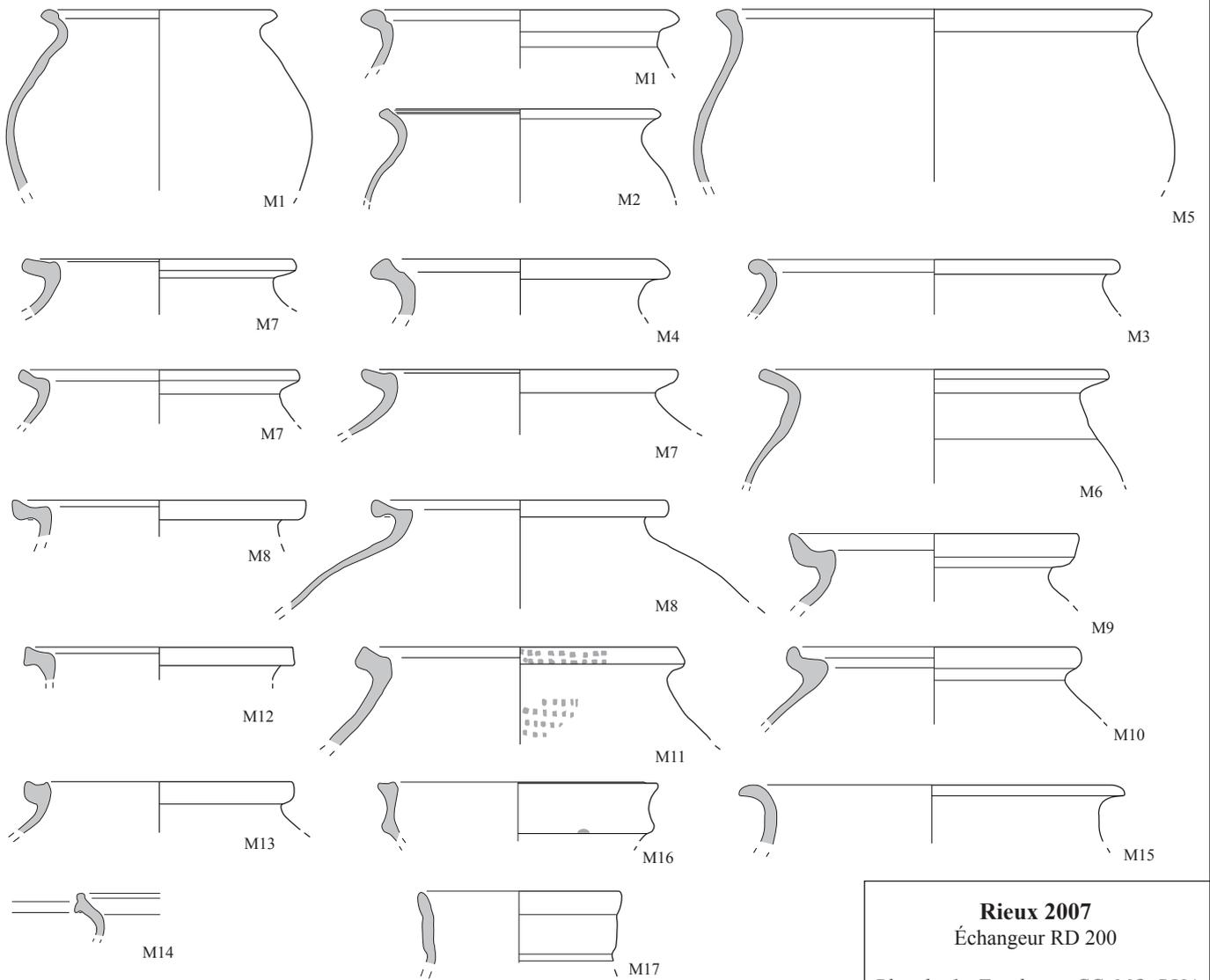
VILVORDER 1997 : VILVORDER F., « La céramique engobée (EN) », dans BRULET, DEMANET 1997, pp. 182-186.



1. Typologie de la céramique commune claire (CC)



2. Typologie des mortiers (MO)



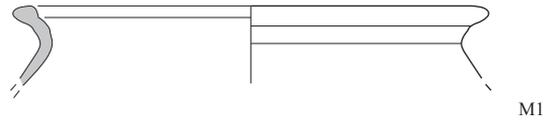
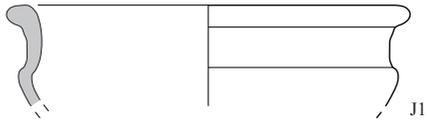
3. Typologie de la céramique rugueuse claire (RUA)

Rieux 2007
Échangeur RD 200

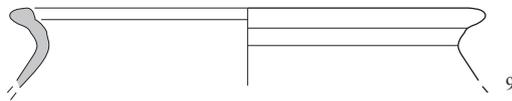
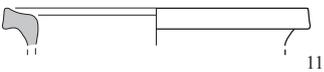
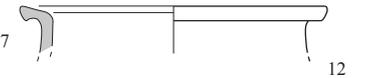
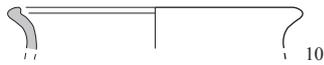
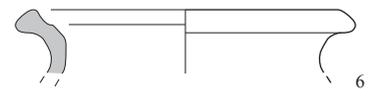
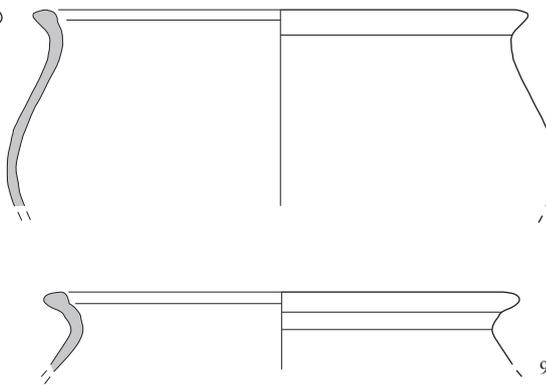
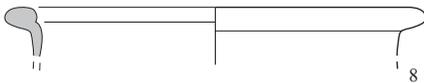
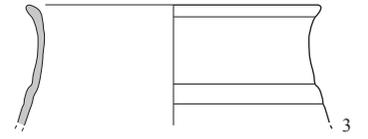
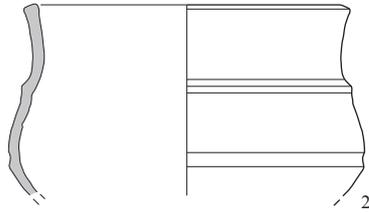
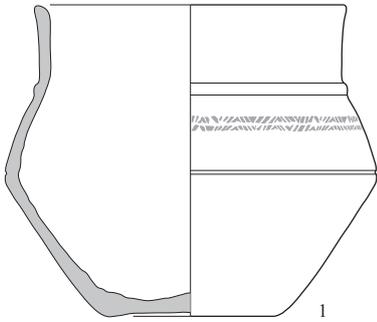
Planche 1 - Typologies CC, MO, RUA

Archéopole 2009

0 10 cm



1. Typologie de la céramique rugueuse sombre (RUB)



2. La céramique des ensembles 134, 142 et 233 (horizon 1)



3. Les décors à la molette



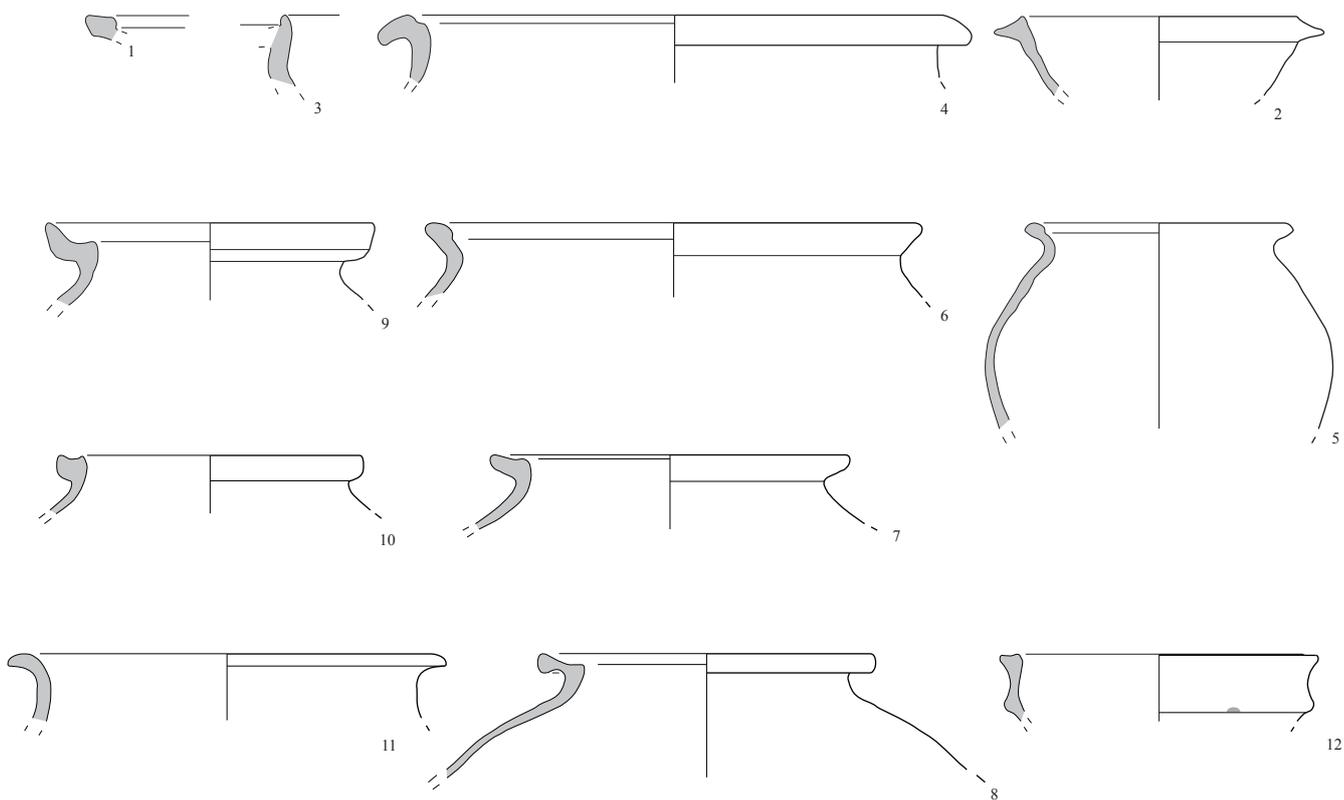
Rieux 2007
Échangeur RD 200

Planche 2 - Typologie RUB, céramique de l'horizon 1, décors à la molette

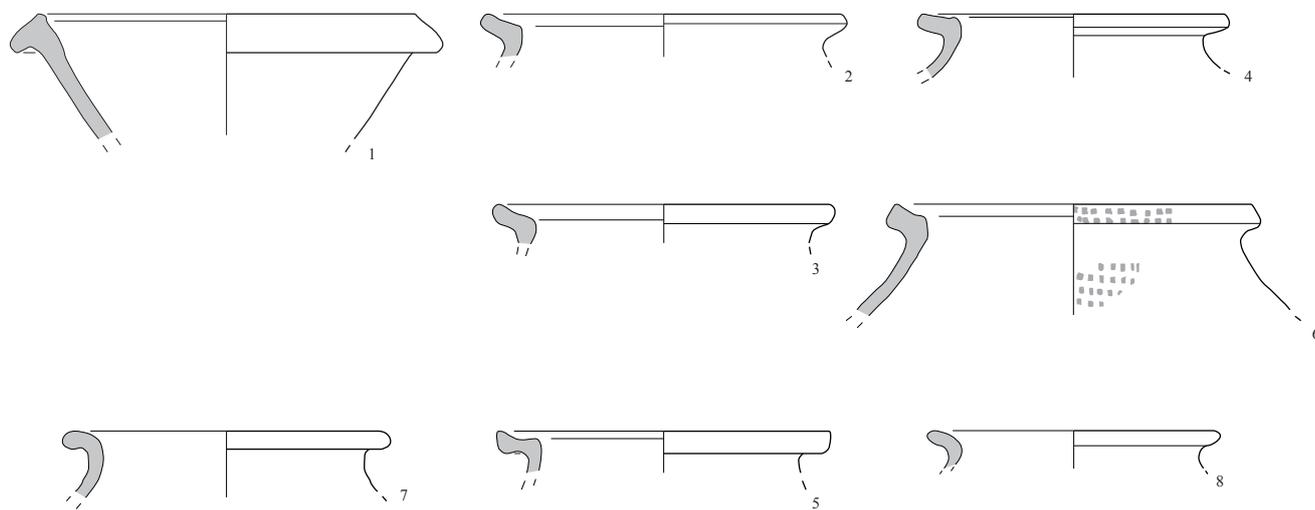
Archéopole 2009

Céramiques :  0 10 cm

Molettes :  0 5 cm



1. La céramique des ensembles 191/2 et 199 (horizon 2)



2. La céramique de l'ensemble 163 (horizon 3)

Rieux 2007
Échangeur RD 200

Planche 3 - La céramique des
horizons 2 et 3

Archéopole 2009

0 10 cm